

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CREIL

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) révisé de la commune de Creil, **du lundi 3 septembre 2018 à 14 heures au lundi 8 octobre 2018 inclus**, à 17 heures, soit pendant 36 jours consécutifs.

Monsieur Michel LEROY, directeur d'établissement médico-social en retraite, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif d'Amiens.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à l'atelier d'urbanisme (11 place de l'église), pendant la durée de l'enquête, du lundi 3 septembre 2018 à 14 heures au lundi 8 octobre 2018 inclus, à 17 heures inclus :

- Le lundi de 14 heures à 17 heures,
- Le mardi, mercredi, et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
- Le jeudi de 9 heures à 12 heures.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'hôtel de ville, place François Mitterrand, BP 76, 60109 Creil Cedex.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'hôtel de ville de Creil dès la publication du présent avis.

Les observations, propositions et contre propositions pourront également être déposées via le site internet dédié, à l'adresse suivante : **www.registredemat.fr/revisionplu-creil** ou par courrier électronique envoyé à **revisionplu-creil@registredemat.fr**

Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates, heures et lieux suivants :

- Le lundi 3 septembre 2018 de 14 heure à 17 heure, à l'Hôtel de Ville (place François Mitterrand)
- Le mercredi 12 septembre 2018 de 9 heure à 12 heure, à l'Atelier d'urbanisme (11 place de l'Église)
- Le vendredi 21 septembre 2018 de 14 heure à 17 heure, à la Mairie annexe du quartier du Moulin (passage Jean Goujon)
- Le samedi 29 septembre 2018 de 9 heure à 12 heure, à la Maison de la Ville (place Saint-Médard)
- Le lundi 8 octobre 2018 de 14 heure à 17 heure, à l'Atelier d'urbanisme (11 place de l'Église).

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Creil et à la préfecture, et sur le site Internet dédié : **www.registredemat.fr/revisionplu-creil** pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme à la mairie de Creil.

Le maire